

AUDITEURO P

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

207, Avenue Willy Brandt

Boite 3.4

59777 EURALILLE

Téléphone : 03.20.07.79.51

www.auditeurop.com

FRUCTÔSE

Rue du 11 Novembre 1918

59140 DUNKERQUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 DECEMBRE 2024

A l'assemblée générale de l'association FRUCTÔSE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRUCTÔSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association, concernant l'affectation aux exercices adéquats de subventions portant sur des actions s'étalant sur plusieurs exercices comptables. Nous sommes ainsi remontés aux conventions et avons analysé leur correcte comptabilisation sur ce point.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 15 mai 2025

Le commissaire aux Comptes
AUDITEUROP

A blue ink signature, appearing to be 'Vincent Hamou', written in a cursive style.

Vincent Hamou, Associé

COMPTES ANNUELS**en euros****ASSO FRUCTOSE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan au 31/12/2024

RUE DU ONZE NOVEMBRE 1918
59140 DUNKERQUE

SIRET : 50879874100023

NAF : 9002Z

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entité **FRUCTOSE** relatifs à la période du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 194 501 €
- Excédent : 3 783 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Arras

Le

Maximilien BILLERET
Expert-Comptable

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	5 532	5 532		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	70 496	70 400	95	2 532
Installations techniques, matériel et outillages industriels	55 357	47 509	7 848	9 211
Autres immobilisations corporelles	785 974	781 515	4 460	58 420
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	10 385		10 385	
Autres titres immobilisés	31		31	31
Prêts				
Autres immobilisations financières	26		26	26
TOTAL I	927 801	904 955	22 845	70 219
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 264		2 264	8 493
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	19 293		19 293	14 900
Valeurs mobilières de placement				10 187
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	150 099		150 099	157 742
Charges constatées d'avance				626
TOTAL III	171 656		171 656	191 947
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 099 456	904 955	194 501	262 167

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	142 958	102 189
Excédent ou déficit de l'exercice	3 783	40 770
Situation nette	146 741	142 958
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	7 008	63 298
Provisions réglementées		
TOTAL I	153 749	206 257
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	678	4 735
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 425	15 519
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	29 428	28 924
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 221	6 733
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	40 752	55 910
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	194 501	262 167

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	187	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 497	2 757
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	13 926	17 577
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	270 200	287 930
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 074	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		20 000
Autres produits	69	20
TOTAL I	287 953	328 283
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		978
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	101 970	89 065
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 803	2 290
Salaires et traitements	130 688	143 491
Charges sociales	33 801	34 647
Dotations aux amortissements et dépréciations	60 826	88 192
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	21 041	29 269
TOTAL II	350 129	387 933
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-62 176	-59 650
Produits financiers		
Produits financiers de participation		2 014
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 285	101
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 285	2 115
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	17	42
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	17	42
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 268	2 073
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-59 909	-57 576

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	11 818	1 266
Sur opérations en capital	56 290	109 385
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	68 108	110 650
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 417	291
Sur opérations en capital		12 014
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	4 417	12 305
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	63 691	98 346
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	358 346	441 049
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	354 564	400 279
EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 783	40 770

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	12 411	
Prestations en nature	36 439	35 540
Bénévolat	14 042	14 786
TOTAL	62 892	50 326
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	48 850	35 540
Prestations en nature		
Personnel bénévole	14 042	14 786
TOTAL	62 892	50 326

Annexe

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 194 501 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 3 783 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|---------|
| • Agencements et aménagements | 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 ans, |
| • Mobilier | 5 ans, |
| • Autres | 8 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 0€

Rémunérations versées à certains dirigeants

Nous ne communiquons pas cette information car elle conduirait à fournir leur rémunération individuelle.

Faits caractéristiques de l'exercice

Subvention d'investissement

Le montant initial de la subvention d'investissement s'élève à 909 669 euros, le montant repris sur l'exercice est de 56 290 euros ce qui porte le total de la reprise de la subvention d'investissement à 902 661 euros.

Le solde de la subvention à la fin de l'exercice est donc de 7 008 euros.

Engagement donnés reçus

La circularisation bancaire fait état de 0 € de nantissement de compte titre.

Mise à disposition bâtiment

La CUD a mis à disposition deux bâtiments depuis mai 2022 pour le fonctionnement de l'association.

La mairie de quartier de Dunkerque a également mis à disposition une salle polyvalente pour l'organisation d'une petite supérette de l'art, la mini mammoth.

Autres précisions

L'association a pour objet principal le soutien aux activités de spectacle vivant, notamment à travers la réalisation d'ateliers d'artistes.

L'effectif moyen du personnel en 2024 est de 6.

Enfin, le résultat exceptionnel de 64 K€ de l'exercice est principalement constitué des subventions d'investissement virées au compte de résultat.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Compte tenu de la faible ancienneté de l'équipe, les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Fait générateur des cotisations des adhérents

Le fait générateurs des cotisations est la facturation.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 1182 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 11.88 €/heure correspond à un montant de 14 042.16 euros. L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de locaux pour 36 438.9 euros.

Dons en nature

L'association a perçu des dons en nature à hauteur de 12 411€ portant sur du textile.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 532		
TOTAL	5 532		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui	59 427		
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions	11 069		
- Techniques, matériel et outillage	53 465		1 893
- Générales, agencements et aménagements divers	697 608		
Matériel :			
- De transport	23 390		
- De bureau et informatique, mobilier	63 801		1 175
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	908 760		3 067
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			10 385
- Participations			
- Titres immobilisés	31		
Prêts et autres immobilisations financières	26		
TOTAL	57		10 385
TOTAL GÉNÉRAL	914 348		13 453

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			5 532	
TOTAL			5 532	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui			59 427	
Installations :				
- Gales, agencts et aménagt. const.			11 069	
- Techniques, matériel et outillage			55 357	
- Gales, agencts et aménagt. divers			697 608	
Matériel :				
- De transport			23 390	
- De bureau et informatique, mobilier			64 976	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			911 827	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :			10 385	
- Participations				
- Titres immobilisés			31	
Prêts et autres immobilisations financières			26	
TOTAL			10 442	
TOTAL GÉNÉRAL			927 801	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immobilisations incorporelles				5 532			5 532
TOTAL				5 532			5 532
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui				57 787	1 545		59 332
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				10 177	892		11 069
Installations techniques, matériel et outillage industriel				44 254	3 255		47 509
Installations générales, agencements et aménagements divers				641 466	52 836		694 303
Matériel de transport				22 511	880		23 390
Matériel de bureau et informatique, mobilier				62 402	1 420		63 822
Emballages récupérables et divers							
TOTAL				838 597	60 826		899 424
TOTAL GÉNÉRAL				844 129	60 826		904 955

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	26		26
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	2 264	2 264	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	107	107	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	16 500	16 500	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	2 687	2 687	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	21 583	21 557	26

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine	678	678		
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 425	9 425		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	8 343	8 343		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 852	20 852		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	233	233		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	1 221	1 221		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	40 752	40 752		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 116	5 138
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	9 637	11 716
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	14 753	16 854

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 320	6 690
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	4 837	684
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	6 157	7 373

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Charges :	- D'exploitation		626
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL			626

**Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat
et du compte de résultat par origine et destination**

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL compte de résultat
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens				48 850	48 850
Prestations de services					
Personnel bénévole				14 042	14 042
TOTAL compte de résultat par origine et destination					62 892

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		20 000	240 200		10 000	270 200
Subventions d'investissement						
TOTAL		20 000	240 200		10 000	270 200

Ville de Dunkerque : 10 000€

Communauté urbaine de Dunkerque : 198 200€

Conseil régional : 25 000€

Conseil général : 6 000 €

DRAC : 20 000€

Somme : 1 000€

Pictanovo : 10 000€

Variation des fonds propres art. 432-22

(art. 432-22 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont générosité du public					
Report à nouveau	102 189	40 770			142 958
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	40 770	-40 770	3 783		3 783
- dont générosité du public					
Situation nette	142 958		3 783		146 741
- dont générosité du public					
Dotations consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement	63 298			56 290	7 008
Provisions réglementées					
TOTAL	206 257		3 783	56 290	153 750
- dont générosité du public					